

Austarieren und berücksichtigen roter Linien: haben wir das Ziel erreicht?



Andreas Stettler
Geschäftsführer SWV,
Directeur ASAE

Seit dem 11. November 2020 liegen die Eckwerte des Mantelerlasses (Revision Energie- und Stromversorgungsgesetz) vor. Seitdem wurde in zahlreichen Sitzungen der Energiekommissionen des National- und Ständerats darüber beraten und in zwei Durchgängen in beiden Räten teilweise tagelang debattiert. Mit Erfolg, denn am 29. September 2023 wurde das Mammutprojekt Mantelerlass mit sehr deutlichem Resultat verabschiedet. Die Reaktionen der verschiedenen Stakeholder fielen grossmehrheitlich positiv aus, auch wenn einige Organisationen gerne mehr erreicht hätten. Jetzt sollte mit Vollgas die nächste Stufe angepackt werden, nämlich die Formulierung der Umsetzungsbestimmungen. Wird nun alles zur Makulatur, nur weil Einzelpersonen das Referendum ankündigten? Nein, denn ich bin fest der Meinung, dass der

Grossteil der Stimmbürger erkannt hat, dass die Erhöhung des Selbstversorgungsgrades an elektrischer Energie von grosser Wichtigkeit ist. Dass damit an gewissen Orten Abstriche gemacht werden müssen, ist auch allen klar. Versuchen wir doch alle, diese Zuversicht an die breite Bevölkerung weiterzugeben.

Die vorliegende und auch letzte Ausgabe des WEL im Jahr 2023 weist wiederum eine breite Palette an Themen auf, bei welchen zahlreiche spannende Entwicklungen und interessante Fortschritte präsentiert werden können. An dieser Stelle sei allen Autorinnen und Autoren sämtlicher Ausgaben in diesem Jahr für ihr grosses Engagement gedankt. Bei den Abonnentinnen und Lesern bedanke ich mich im Namen des SWV für ihr Interesse an unserer Fachzeitschrift.

Équilibrer et tenir compte des lignes rouges: avons-nous atteint l'objectif?

Depuis le 11 novembre 2020, les valeurs de référence de l'acte modificateur unique (révision de la Loi sur l'énergie et de la Loi sur l'approvisionnement en électricité) sont disponibles. Depuis lors, les commissions de l'énergie du Conseil national et du Conseil des États ont tenu de nombreuses séances à ce sujet et les débats, en deux passages, ont duré parfois plusieurs jours dans les deux Chambres. Avec succès, puisque le 29 septembre 2023, le projet mammouth de l'acte modificateur unique a été adopté avec un résultat très clair. Les réactions des différentes parties prenantes ont été largement positives, même si certaines organisations auraient souhaité obtenir davantage. Il convient maintenant d'aborder à plein régime l'étape suivante, à savoir la formulation des dispositions d'application. Est-ce que tout va devenir caduc simplement parce que des personnes ont an-

noncé un référendum? Non, car je suis résolument convaincu que la majorité des votants a reconnu l'importance d'augmenter le taux d'auto approvisionnement en énergie électrique. Il est également clair pour tout le monde que des compromis doivent être faits à certains endroits. Essayons donc tous de transmettre cette confiance à l'ensemble de la population.

L'édition actuelle du WEL, la dernière en 2023, présente une fois de plus un large éventail de thèmes, pour lesquels de nombreux développements passionnnants et progrès intéressants peuvent être présentés. Je tiens à remercier ici tous les auteures et auteurs de cette année pour leur grand engagement. Au nom de l'ASAE, je remercie aussi les abonnés et les lecteurs pour leur intérêt porté à notre revue spécialisée.